

Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique – MAINTENANT!

1. Toile de fond et objectifs

Les dépenses énergétiques toujours plus élevées inquiètent de larges segments de notre population. La sécurité et l'efficacité en matière énergétique sont actuellement le sujet numéro 1 en Suisse. Bien au-delà des frontières des partis politiques, il existe un large consensus sur le fait qu'il importe d'augmenter l'efficacité énergétique et d'abaisser la consommation d'énergie par des mesures politiques appropriées. L'Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique – MAINTENANT! est constituée de représentants de tous les grands partis politiques suisses. Cette alliance au-dessus des partis s'engage en faveur de mesures politiques rapides et efficaces.

L'Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique – MAINTENANT! veut:

- abaisser la consommation d'énergie et augmenter l'efficacité énergétique par l'élaboration d'incitations judicieuses à assainir les bâtiments en matière d'énergie ;
- aboutir le plus rapidement possible à des mesures réalisables;
- à démontrer à la population que la politique, au-delà des partis, peut être constructive et agir rapidement.

Les interventions et les initiatives parlementaires qui sont encore actuellement en suspens et qui visent à atteindre ces objectifs-là doivent être traitées le plus rapidement possible. Par ailleurs, l'Alliance prépare des interventions parlementaires complémentaires. Au plus tard dans le cadre de la session d'automne des Chambres fédérales (septembre 2008), la question de l'assainissement des bâtiments en matière d'énergie devra être discutée et les parlementaires devront décider de mesures appropriées dans ce domaine.

2. Mesures immédiates

Pour l'Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique – MAINTENANT!, les mesures politiques immédiates suivantes sont prioritaires:

- Incitations fiscales menant à une amélioration sensible de l'efficacité énergétique (dans l'esprit de la motion du Conseil national Philipp Müller, déposée le 6 mars 2007).
- Affectation partielle de la redevance CO2 à l'encouragement d'assainissements de bâtiments en matière énergétique.
- Abolition de la « pratique Dumont », dans la mesure où elle améliore sensiblement l'efficacité énergétique par des assainissements.
- Compilation de mesures immédiatement réalisables afin que le Conseil fédéral puisse promouvoir des assainissements de bâtiments en matière énergétique.

Nous nous mettrons en relation avec l'Association Suisse des Banquiers et diverses banques d'affaires afin qu'elles proposent des crédits avantageux pour financer l'assainissement des bâtiments en matière énergétique.

**L'Alliance pour l'assainissement des bâtiments en matière énergétique
– MAINTENANT!**

Otto Ineichen,
Conseiller national PRD

Hans Hess,
Conseiller aux Etats PRD

Hansheiri Inderkum,
Conseiller aux Etats PDC

This Jenny,
Conseiller aux Etats UDC

Susanne Leutenegger Oberholzer,
Conseillère nationale PS

Ruedi Lustenberger,
Conseiller national PDC

Luc Recordon,
Conseiller aux Etats GPS/PES

Jean-François Rime,
Conseiller national UDC

Louis Schelbert,
Conseiller national GPS/PES

Simonetta Sommaruga,
Conseillère aux Etats PS

Berne, le 30 juin 2008